



CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE  
SAGUENAY-LE FJORD

---

**350**   **P**    **NP**    **DM9**

Projet de desserte en gaz naturel de la zone  
industrialo-portuaire de Saguenay

**6211-18-020**

---

## MÉMOIRE

# PROJET DE DESSERTE EN GAZ NATUREL DE LA ZONE IP SAGUENAY PAR ÉNERGIR

Déposé par :

Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord

6 août 2019

## **PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION**

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord (CCISF) est un organisme à but non lucratif qui s'est donné la mission d'être un acteur incontournable du milieu économique régional tout en assurant un rôle d'influence favorisant le développement et le maillage des gens d'affaires sur tout le territoire qu'elle dessert, à savoir celui de la MRC du Fjord-du-Saguenay. Comptant environ 1 000 membres, la CCISF est l'un des plus grands regroupements de gens d'affaires au Québec. Elle cumule plus de 120 ans d'histoire et d'influence régionale. La CCISF est membre de la Fédération des chambres de commerce du Québec, laquelle regroupe 132 chambres et représente plus de 50 000 entreprises qui exercent leurs activités dans tous les secteurs de l'économie, et ce, partout dans la province.

## **PRÉAMBULE**

La CCISF accueille positivement le projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire Saguenay par Énergir et souhaite donc appuyer celui-ci dans le cadre du processus du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en cours. En effet, à la suite de la consultation de documents relatifs au projet et de l'audience publique tenue à Chicoutimi le 9 juillet dernier, notre organisation estime que celui-ci serait porteur de retombées économiques importantes pour le Saguenay–Lac-Saint-Jean, en plus de potentiellement attirer d'autres entreprises dans le futur.

Bien que la mission de la Chambre de commerce soit de nature économique et que nous ne possédons aucune ressource spécialisée en environnement, notre organisation a des préoccupations environnementales importantes. À ce propos, nous croyons qu'un projet devrait se réaliser seulement s'il répond aux normes en vigueur, et ce malgré des retombées économiques importantes. Pour cela, la CCISF n'est aucunement inquiète. En effet, Énergir démontre un grand respect des normes environnementales et sociales. Il est possible de le constater par l'étude d'impact très approfondie qui a été réalisée et par les nombreuses occasions de consultations publiques qui ont lieu depuis le tout début du projet.

Il est aussi important de mentionner que le développement de la zone industrialo-portuaire est le fruit de plus de 35 ans de planification et de travail. En effet, depuis le déménagement du port de Chicoutimi vers Grande-Anse au milieu des années 80, il a toujours été question d'élaborer une zone industrielle lourde pour des projets comme celui de Métaux BlackRock. La desserte en gaz naturel d'Énergir ne fait qu'entrer dans cette planification qui date déjà de plusieurs années.

## **UN PROJET NÉCESSAIRE**

Le projet vise à prolonger le réseau existant d'Énergir de 13,8 km afin d'alimenter en gaz naturel la zone industrialo-portuaire, et plus spécifiquement d'approvisionner la future usine de transformation de minerai de Métaux BlackRock. Si la desserte ne voit pas le jour, la seule autre option pour l'usine serait l'utilisation de charbon, une énergie non renouvelable qui a plus d'impacts en GES et en émissions de particules fines.

Ce projet est d'autant plus important pour l'avenir, car il permettra à d'autres industries d'importance de venir s'installer dans la région. En effet, avec Métaux BlackRock pour seul client dans le moment, la conduite construite ne sera utilisée qu'à 25 % de son plein potentiel. Cela laisse la place à plusieurs projets potentiels intéressants. D'ailleurs, l'accès au gaz naturel est de plus en plus demandé par les investisseurs étrangers. Avec cette desserte, la zone industrialo-portuaire deviendra donc beaucoup plus compétitive, en offrant une source d'énergie moins polluante et plus économique aux entreprises d'ici et d'ailleurs.

## **CONSCIENCE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE**

Comme indiqué dans le préambule du document, la mission de la Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord est de nature économique. Malgré le fait que nous disposions de préoccupations environnementales, nous ne possédons pas l'expertise nécessaire pour jauger les impacts sur l'environnement qu'aura le projet. Toutefois, la CCISF a pleinement confiance que le tracé proposé limite autant que possible les impacts environnementaux, ainsi que techniques et sociaux.

Énergir a fait un travail de consultation efficace. Depuis le début du procédé, plusieurs séances d'informations et de consultations publiques ont eu lieu dans la région. Ils ont à cœur l'opinion et les inquiétudes de la population et le démontrent bien. Ils ont aussi pris la peine de consulter les diverses communautés autochtones présentes sur le territoire touché par le projet, dont les communautés innues de Mashteuiatsh, Pessamit, Essipit et la Nation Huronne-Wendat, afin d'entendre leurs préoccupations. Énergir a d'ailleurs mis en place plusieurs moyens pour permettre aux parties prenantes, ainsi qu'à la population d'en apprendre davantage sur le projet et de communiquer avec eux. Nommons, entre autres, leur site web, une ligne téléphonique sans frais et une adresse courriel. Ils ont aussi fait de la publicité pour inviter les gens à se rendre à leurs diverses soirées de consultation.

## **RETOMBÉES ÉCONOMIQUES**

Selon Énergir, la construction de la desserte de gaz naturel proposée nécessitera un investissement d'environ 30,1 M\$. Au plus fort de la construction, c'est environ 175 emplois qui seront créés. De ce nombre, 46 devraient être des travailleurs locaux. Les retombées économiques directes prévues sont de l'ordre de 16,5 M\$, dont 4,2 M\$ qui resteront au Saguenay–Lac-Saint-Jean. La majeure partie de ce montant sera distribuée sous forme de salaire. Toutefois, la plus importante sera, sans conteste, l'attractivité beaucoup plus élevée de la zone industrialo-portuaire. Avec la desserte, celle-ci sera vue comme étant beaucoup plus compétitive aux yeux d'autres entreprises, car pour beaucoup d'entre elles, l'approvisionnement en gaz naturel était une condition nécessaire à leur installation ici et qui, jusqu'à présent, était absente. Outre les retombées pour la région, il est aussi possible d'en prévoir certaines pour l'ensemble de la province, à savoir divers biens et services qui seront achetés en lien avec la construction.

Certaines retombées indirectes découleront aussi du projet d'Énergir. Comme mentionné plus haut, seulement une petite portion de la main-d'œuvre sera de la région, laissant environ 70 % d'entre eux provenant de l'extérieur. Il est donc raisonnable de penser que certains secteurs, comme l'hébergement et la restauration, en profiteront le temps de la construction.

## **CONCLUSION**

La Chambre de commerce et d'industrie Saguenay-Le Fjord appuie la réalisation du projet de desserte en gaz naturel de la zone industrialo-portuaire Saguenay par Énergir. La Chambre a pleinement confiance que le projet sera réalisé de façon à minimiser les impacts environnementaux dans la mesure du possible, tout en respectant les enjeux soulevés par les gens de la région. Nous croyons qu'il est important que la zone industrialo-portuaire soit desservie en gaz naturel pour ainsi alimenter les projets en cours et offrir des opportunités intéressantes pour le futur à d'autres entreprises.